



ASSOCIATION

3 000€ pour soutenir six associations lyphardaises

Publié le 19 avril 2022

Suite au partenariat signé entre la municipalité lyphardaise et la société Valocôme, dans le cadre de l'exploitation des antennes-relais sur le clocher de l'église et dans la zone artisanale du Crélin, une subvention de 3 000 €, financée par Valocôme, a été répartie entre six associations sportives de la ville, à raison de 500 € chacune :

- > Tennis-club Saint-Lyphard
- > Premice danse
- > ASL Football
- > Gym détente loisirs
- > ASL basket
- > Shizentaï dojo karaté


Une initiative bienvenue pour les associations retenues par la commission "Vie associative et sportive", présidée par Stéphane Bocandé. « **Ces associations ont été particulièrement impactées par la crise Covid avec une baisse sensible de licenciés, des frais fixes et des salaires à assurer** », a rappelé M. le Maire, Claude Bodet, lors de la remise des chèques aux associations concernées.

« **Nous sommes très attachés à la vie associative et au lien créé par le travail des bénévoles** », poursuit-il.



**HOTEL DE VILLE DE
SAINT-LYPHARD**

1 (l'infobulle), rue de Kerio
44410 Saint-Lyphard

 02 40 91 41 08

